

Commune de Longechenal
131 rue de la soierie
38690 Longechenal

Séance du Conseil municipal du 23 juillet 2020 à 20h30
COMPTE RENDU tenant lieu de PROCES VERBAL

Date de la convocation : le 17 juillet 2020

Affichée : le 17 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Absent avec procuration : 1

Absent excusé : 0

Absent : 1

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Longechenal dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Charles FERRAND, maire.

Présents : M. Charles FERRAND, maire, Mmes Claire LASSEUR, Marie Christine ROUDET, MM. Patrick FERRAND, Christophe PRUDHOMME, adjoints, M. Gilles CHAVANT, M. Romaric CHAVANT, M. Raphaël COMTE, Mme Margaux DROOGMANS, M. Daniel GIMENEZ, M. Michel LAURENT, Mme Aurélie NICOD, Mme Stéphanie RUIZ

Absents avec procuration : M. Sébastien BELLIN-CROYAT donne procuration à M. Christophe PRUDHOMME

Absents : M. Christophe DELMAS

Secrétaire de séance : M. Patrick FERRAND

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles FERRAND, maire.
Validation du compte rendu du conseil municipal du 11/07/2020.

Monsieur Charles FERRAND, maire propose la modification de l'ordre du jour suivante :

1. Installations classées soumises à enregistrement
2. Proposition des membres de la C.C.I.D.
3. Désignation d'un conseiller défense
4. Désignation d'un référent COVID-19
5. Validation travaux d'élagage et d'abattage
6. Saignées de Michenand
7. Délégations au maire, signature M.A.P.A.
8. Questions diverses

Il est demandé aux membres de bien vouloir délibérer :

Le conseil décide : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

1. Installations classées soumises à enregistrement

Le conseil a échangé sur un dossier de demande d'enregistrement en vue d'exploiter un élevage de veaux boucherie sur la commune de Bizennes, chemin des Moilles. M. Morgan DELTOUR aurait dû être étudié par l'équipe précédente, mais cette consultation a été reportée, suite aux conditions sanitaires liées au COVID-19.

Après avoir pris connaissance du contenu du dossier, il est demandé l'avis du conseil.

Le maire propose un avis favorable.

Il est demandé aux membres de bien vouloir délibérer :

Le conseil décide : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

De donner un avis favorable à l'installation classée de M. Morgan DELTOUR pour élever des veaux boucherie sur la commune de Bizennes ;

2. Proposition des membres de la C.C.I.D.

M. le maire rappelle l'obligation de la commune de fournir une proposition de 24 membres. Douze membres ont été proposés lors de la précédente réunion du conseil le 11 juillet dernier.

Il nous a été demandé de compléter cette dernière et de proposer vingt-quatre candidatures.

Il est proposé d'inclure la totalité des membres du conseil et de faire appel à des membres extérieurs.

Après échange, M. Michel LAURENT ne souhaite pas être proposé pour cette commission.

M. le maire propose quatre membres extérieurs.

Il est demandé aux membres de bien vouloir délibérer cette proposition de composition de la commission :

Le conseil décide : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

De proposer les membres cités précédemment.

3. Désignation conseiller défense

M. Patrick FERRAND présente l'appel à désignation d'un conseiller défense et ses principales missions. Il est fait appel à un volontaire parmi les membres du conseil. Mme Margaux DROOGMANS affiche son intérêt pour cette mission.

Il est demandé aux membres de bien vouloir en délibérer,

Le conseil décide : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

De désigner Mme Margaux DROOGMANS, conseiller défense.

4. Désignation d'un référent COVID-19

M. le maire présente la demande du SMI 38 (service médical de prévention et santé au travail) concernant la désignation d'un référent COVID-19.

Il est donné lecture de ses principales missions.

Il est fait appel à un volontaire parmi les membres du conseil. M. Patrick FERRAND se propose pour cette mission.

Il est demandé aux membres de bien vouloir en délibérer,

Le conseil décide : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

De désigner M. Patrick FERRAND comme référent COVID-19.

M. Gilles CHAVANT se retire du conseil pendant le temps d'étude et des décisions sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour.

